

ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°451 | FÉVRIER 2025

www.gonfreville-l-orcher.fr

PAGE ▶ 06

**CHANTIER : LE FUTUR COLLÈGE
AVANCE À BON RYTHME**

PAGE ▶ 05

**VŒUX : GARDONS
LE SENS DU COLLECTIF !**





DU CINÉMA À L'ECPC

Lors de chaque petites vacances scolaires, la salle de spectacle de l'ECPC se transforme en cinéma. Les tarifs votés en conseil municipal sont volontairement attractifs pour faciliter l'accès au 7^{me} art aux Gouffrevillais : 4€ la place Colombe et 2,5€ la place Jeune Colombe. La Ville missionne l'association du grain à démoudre pour concocter une programmation à la fois familiale et diversifiée. En décembre, 614 adultes et 420 enfants ont assisté aux projections. Le film d'animation de Disney *Vaiana 2* a connu le plus de succès. Le long métrage *Monsieur Aznavour* arrive en 2^{me} place suivi de *Niko le petit renne*. Lors des vacances de février, quatorze films sont programmés, dont *Nosferatu*, *God save the Tuche*, *Mufasa : le roi Lion* ou encore *Sarah Bernhardt la divine*.

Retrouvez la plaquette cinéma dans ce numéro ou sur la [page Facebook de la Ville](#)

DEUX BEAUX CONCERTS DU NOUVEL AN !

Depuis 10 ans, les musiciens de l'Amicale Batterie Fanfare Montvilliers-Gouffreville l'Orcher se produisent début janvier pour fêter la nouvelle année. Les deux représentations ont fait le plein à la salle Michel-Vallery dans la cité des Abbesses. Le répertoire a mis à l'honneur Paris et les jeux olympiques. À cette occasion, les deux communes ont honoré le chef d'orchestre Christian Bruyas qui enseigne depuis 20 ans la musique en spécialité Batterie-Fanfare. La formation se distingue régulièrement lors de Grands prix nationaux. Tout au long de l'année, plusieurs membres accompagnent en musique les différentes commémorations patriotiques à Gouffreville l'Orcher.

Plus de photos sur la [page Facebook bfamicale](#).



DE LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES

La compagnie gouffrevillaise Art'GoNotes a repris ses interventions pédagogiques dans les écoles de la ville depuis l'automne. À la maternelle Jean-Jaurès, le projet "histoires de chant" a démarré avec les quatre niveaux de classe. Les petits apprennent à chanter ensemble des comptines. Des séances thématiques sont proposées pour les élèves de classes élémentaires pour découvrir les univers musicaux de grands artistes tels que Louis Armstrong et Serge Gainsbourg. Des concerts-débats sur le thème "La terre et nous" puis sur le thème "La famille" se sont également déroulés à l'école Jacques-Eberhard et à l'école élémentaire de Gournay.

Plus de photos sur la [page Facebook CIE Artgonotes](#).



CRÉER DU LIEN AVEC LA DANSE

Démarré en septembre dernier, le projet autour de la danse continue à l'Ehpad Les Charmettes. Chaque vendredi de janvier, les deux danseuses de la compagnie Sac de Nœuds ont mené des ateliers avec les résidents volontaires, qui sont de plus en plus nombreux. Chaque séance démarre par un jeu de mémoire de gestes et de mouvements. Puis, à l'aide d'objets du quotidien (ficelle, balai, ballon, carton...), les séniors sont invités à bouger, à s'exprimer, à danser. Dans la bienveillance et la bonne humeur, l'activité invite les participants à interagir. Mi-février, les danseuses Solenne et Anne-Laure présenteront leur spectacle *Plouf* qui propose une plongée ludique dans un bain, avec de la mousse, des bouées et des palmes.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#).



DANS L'UNIVERS DE KAELYNE

La première exposition artistique de l'année a mis à l'honneur l'artiste Kaelyne. Du 14 janvier au 2 février, elle a présenté son travail au sein de la galerie de l'ECPC. Passionnée d'illustration et de graphisme, Kaelyne se consacre à la linogravure, une technique d'impression artistique. Lors du vernissage de l'exposition, Nathalie Couchaux, adjointe au maire en charge de la Culture, a souligné "la singularité et l'engagement de l'artiste. Vous vous attachez à célébrer les différentes formes de féminité, et vous dénoncez le conformisme esthétique, les stéréotypes et les attaques sexistes." En soutien à l'artiste, la Ville a acheté plusieurs œuvres qui rejoignent le fonds de la future Artothèque municipale.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



VIVE LA CLASSE DE NEIGE !

Du 9 au 24 janvier, les élèves de CM2 de Jean-Jaurès sont partis à la colonie Les Ailes Blanches à Magland en classe de neige. Les journées ont été bien rythmées, entre l'école le matin et les cours de ski l'après-midi sur les pistes de Combloux. Les enfants ont profité des joies de la montagne et fait de nombreuses sorties : luge à Bellevue, shopping à Chamonix, match de hockey à Megève, visite du château des Rubins, promenade au marché de Sallanches, découverte d'une ferme montagnarde... Les soirées ont aussi été animées : veillée cinéma, jeu du loup-garou, des trois savants, ateliers et light painting... Ensuite, deux classes de CM2 des écoles de Mayville et Turgauville ont pris le relais à la colonie jusqu'aux vacances de février.



MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE DANS NOTRE VILLE

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Les attaques budgétaires envers les ménages et les collectivités locales, envisagées par le précédent gouvernement, ont été stoppées net par la motion de censure votée le 5 décembre dernier. Je m'en réjouis et remercie notre député Jean-Paul Lecoq qui a contribué à ce vote.

La situation est donc moins pire que prévue, mais nous restons dans le dur avec des perspectives toujours aussi incertaines pour le quotidien des citoyens comme celui des communes. C'est dans ce contexte que nous nous apprêtons à voter un budget marqué par la prudence mais également par la volonté de garder le cap, de continuer à agir pour maintenir une qualité de vie dans notre ville. Les séjours en classe de neige à Magland en sont un exemple car ils permettent l'émancipation et l'accès aux sports d'hiver pour tous. Nous n'oublions pas les familles avec les tarifs des cantines, du centre de loisirs, les aides aux activités sportives, à l'habillement, aux transports. Nous continuons d'assumer un haut niveau de services, parce qu'apprendre la musique, la danse, permettre l'accès au sport, ça n'a pas de prix.

Mais je ne vous cache pas que la barre est de plus en plus difficile à tenir année après année, notre capacité financière étant de plus en plus malmenée par l'État. Et je remercie les agents et les élus qui se mobilisent au quotidien pour s'adapter, trouver des solutions, sans oublier les associations qui contribuent à animer notre ville.

Gonfreville l'Orcher restera un lieu de résistance face à ceux qui veulent nous imposer l'austérité, c'est-à-dire l'injustice. Ici on ne se résigne pas, on ne se résignera jamais. On résiste, on se défend et on défend les Gonfrevillais. Avec votre mobilisation pour que nos conditions de vie s'améliorent, pour des salaires et des pensions dignes de ce nom, pour que la sécurité sociale créée il y a 80 ans par le communiste Ambroise Croizat, redevienne ce qu'elle était.

Il y aura des jours meilleurs et cela ne dépend finalement que de nous tous.



INFOS SPÉCIALEMENT DESTINÉES
AUX JEUNES DE 13 À 25 ANS

POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR



PAGE ► 06

► MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 07

- Le futur collège avance à bon rythme
- Collège : ça tourne contre le harcèlement



PAGE ► 06



PAGE ► 08



PAGE ► 08

► MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 08 ET 09

- C'est le moment des inscriptions scolaires !
- Un litige ? Pensez au conciliateur de justice



PAGE ► 10

► MA VIE EN VILLE

PAGES 10 ET 11

- Concert : Magyd Cherfi, le propre des ratures
- Expo : Stéphane Piédallu, un artiste aux multi-visages !

PAGE ► 11



Directeur de la publication **Alban Bruneau**
 Rédactrice en chef **Stéphanie Pouteau-Debris**
 Conception graphique **Sabine Turpin**
 Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune**,
Romuald Malandain,
Sylvestre Hautot (Atelier d'Impression),
Mohan Krizez (stagiaire),
 Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris**,
Alicia Rose, **Marion Dubois**,
les services municipaux et **AdobeStock**.

Crédits particuliers

Chantier du collège Courbet ©Christophe Auger
 (Département de Seine-Maritime) (p.01)
 Concert pédagogique dans les écoles ©Les Art'GoNotes (p.02)
 Concert du Nouvel An ©Batterie-Fanfare
 Gonfreville l'Orcher-Montvilliers (p.02)
 Centre de recyclage d'Harfleur ©Philippe-Breard
 (Communauté urbaine) (p.08)
 Magyd Cherfi ©Polo Garat (p.10)
 Boléro ©Joseph Banderet (p.10)
 Sculpture ©Stéphane Piédallu (p.11)
 Nombre d'exemplaires 4800
 Distribution **ESAT de l'Estuaire**
 Numéro de Commission paritaire **41 770**
 Rédaction, photographies, montage PAO et impression
Service Communication
 de la Ville de **Gonfreville l'Orcher**
 Tél. 02 35 13 18 38
redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr

CÉRÉMONIE DES VŒUX

GARDONS LE SENS DU COLLECTIF !

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le maire Alban Bruneau a souhaité entretenir un devoir de collectivité, un devoir de solidarité et un devoir de paix en 2025.

Le 6 janvier, la Municipalité gonfrevillaise a réuni au sein de la salle Arthur-Fleury les acteurs et partenaires locaux, qui œuvrent au quotidien pour les Gonfrevillais à tous les âges de la vie et tout au long de l'année. De nombreux représentants du monde associatif, sportif, économique, éducatif, médical, de la sécurité publique, syndical et politique ont répondu présents.

Dans son discours, le maire a souligné l'importance des actions collectives. "Nous avons tous un devoir de collectivité pour assembler nos compétences, nos savoir-faire, nos énergies ; pour trouver des solutions ensemble, pour résoudre les difficultés ; pour prendre soin, réparer, protéger, mais aussi pour construire une société meilleure, plus juste et plus humaine."

Alban Bruneau a rappelé l'engagement sans faille de la Ville et de ses agents municipaux "pour garantir à chaque habitant l'accès, en proximité, à des services indispensables à la vie, à la qualité de vie, sans se soucier de ses ressources ni de ses difficultés. Ici, nous voulons favoriser de bonnes conditions de scolarité et la réussite éducative, prendre soin de nos aînés, soutenir le commerce et l'artisanat, protéger le pouvoir d'achat des familles, permettre l'accès au sport, prévenir les risques naturels et technologiques, faciliter l'accès à la formation et l'insertion, défendre l'environnement, promouvoir la citoyenneté etc." Toutefois, le maire a tenu à adresser un bémol non négligeable à la Communauté Urbaine estimant que "le compte de cette coopération n'y est pas

pour notre commune. Depuis quelques années, nous payons un coût abusif à cette Communauté Urbaine, avec un niveau de service local qui s'est dégradé : transports en commun, réseau d'éclairage public, d'assainissement, voiries, dotation de solidarité communautaire, taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, projet de renaturation du Saint-Laurent, autant de sujets sur lesquels nous ne sommes pas respectés."

Autre sujet fâcheux régulièrement dénoncé par la Municipalité, celui du désengagement de l'État. "Les politiques agressives à l'encontre des collectivités, voulues par les gouvernements successifs depuis plus de 10 ans, nous ont coûté 20 millions d'euros en moins sur notre budget communal, au bas mot." Sans compter les

nombreux reculs sociaux. "Même si les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, tous les autres peuvent se rappeler ce qu'était une Sécurité Sociale puissante, un hôpital public, un service public de l'énergie, du logement... Tout ce qui fondait ces protections collectives, les conquies de nos aînés, la qualité de vie en société a été attaquée, livrée à l'appétit toujours plus vorace de la recherche du profit, de la rentabilité. Et forcément, les collectivités locales jouent les pompiers de service (...) Ici, on ne se résignera jamais, on lutte. Il y aura des jours meilleurs et cela ne dépend finalement que de nous tous..." Pour conclure, la Municipalité a appelé ses partenaires locaux à "entretenir leurs devoirs de collectivité, de solidarité, et de paix."



CENTRE SOCIAL AGIES

UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL

INFOS AU 02 35 45 44 75

Le 15 janvier, le centre social Agies a inauguré son nouvel accueil à l'occasion de la présentation des vœux 2025 à ses adhérents.

La borne d'accueil a été réalisée en partie par les bénévoles de l'atelier Bois avec des matériaux recyclés. "Nous avons récupéré de vieux meubles tels qu'un buffet et une armoire. Certains éléments ont été retravaillés pour créer le comptoir et le bureau. Seules les armatures ont été fabriquées par une entreprise, explique Magali Goument, coordinatrice administrative d'Agies. Le poste de travail de deux agents d'accueil Betty et Louise est plus fonctionnel, plus confortable et permet



une meilleure confidentialité." L'installation a été réalisée avec le soutien des services techniques municipaux. Le hall désormais plus spacieux se veut être plus convivial avec un espace café/

thé et l'installation de tables mange-debout pour favoriser les discussions. "Les outils de communication ont été modernisés, avec l'installation d'une tablette numérique et d'un écran d'informations au dessus de la borne. Dans la vitrine, un écran vers l'extérieur diffuse des diaporamas photos et des vidéos, afin de valoriser nos actions et donner envie de rentrer." L'espace numérique Maison France Service est désormais en accès libre et dédié aux démarches en autonomie. "Les personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches sont désormais reçues sur rendez-vous dans un bureau situé derrière l'accueil."

CHANTIER

LE FUTUR COLLÈGE AVANCE À BON RYTHME

PLUS DE PHOTOS SUR [LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE](#)

Démarrés il y a presque un an, les travaux de reconstruction du collège Gustave-Courbet se déroulent bien.

En forme de L, le nouvel établissement se dessine petit à petit. "Le chantier est actuellement dans sa phase gros œuvre avec l'élévation de la zone de la future cuisine et de la Segpa dont le plancher haut du rez-de-chaussée est en cours de pose. Cette zone est la première réalisée car elle comprend un sous-sol technique, explique Steven Kergourlay, chargé d'opérations au Département de Seine-Maritime. Dans la zone située côté avenue Jacques-Eberhard, les infrastructures des fondations sont en cours de réalisation."

Lors du premier semestre de l'année, les travaux vont constituer à réaliser le clos couvert des bâtiments, c'est-à-dire la mise hors d'eau et d'air



de la construction. "Après l'achèvement du gros œuvre, les travaux de charpente, de couverture et d'étanchéité vont commencer au début du printemps et durer jusqu'en juillet. Dans le même temps sont également prévus l'installation des menuiseries extérieures et les travaux de

bardage sur les façades. En parallèle, les travaux d'électricité et de plomberie-chauffage-ventilation vont également démarrer et se dérouler jusqu'à la fin de la construction du collège."

En principe, il faudra attendre le printemps 2026 pour voir s'achever la reconstruction du collège.

COLLÈGE

ÇA TOURNE CONTRE LE HARCÈLEMENT !



En janvier, un court-métrage sur le thème du harcèlement scolaire a été réalisé par des collégiens de Segpa, avec l'aide du service municipal dédié à la jeunesse.

Le projet a d'abord démarré à l'automne avec une série d'interventions en classe. "Nous avons échangé avec les élèves sur les dérives du numérique, sur les formes et les mécanismes du harcèlement, à partir de témoignages vidéos de victimes et de leurs familles", explique Ahmed Kessas, animateur municipal. Après ces séances de sensibilisation, les élèves de 4^{ème}6 Segpa ont découvert quelques techniques cinématographiques, avec Ahmed et Alexandre, jeune bénévole passionné de cinéma. En quelques jours en janvier, les élèves ont écrit le

scénario et tourné le court-métrage. "Nous avons tous joué des rôles. Comme dans la vraie vie, il y a la victime, les harceleurs, les témoins passifs et ceux qui dénoncent et agissent", énumère Gwendoline.

Pour Quentin Gréaume, professeur principal, "c'est un projet qui fait sens dans la classe, qui fédère et qui permet concrètement de toucher les élèves. Ils se souviendront de cette expérience." Les jeunes ont été actifs et impliqués comme Luis qui "est fier d'avoir participé à ce projet qui fait réfléchir. J'espère que cette vidéo pourra aider à faire prendre conscience." Avec ce court-métrage de 2 minutes intitulé Stop, réagissez ! la classe participe au concours Non au harcèlement porté par l'Éducation nationale. Prochainement, le film sera aussi diffusé au sein du collège.

POINT TRAVAUX

COMPLEXE BAQUET : DÉBUT DU GROS ŒUVRE

PLUS DE PHOTOS SUR [LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE](#)

Démarré fin septembre, le chantier de construction du nouvel équipement sportif entre dans sa phase de réalisation du gros œuvre. Les fondations sur pieux sont finalisées, ce qui laisse place à la création de la dalle de béton. Ensuite, la réalisation de la superstructure du bâtiment va débiter. L'ouvrage va donc commencer à s'élever. Un prototype à l'échelle 1 (composé de 2 piliers porteurs en bois, de murs en béton, de menuiseries extérieures) a été fabriqué et installé sur site pour servir de modèle aux différents corps de métier intervenant sur le chantier.



LE GOUVERNEMENT INVENTE LE TRAVAIL GRATUIT : LE PATRONAT SE FROTTE DÉJÀ LES MAINS !

LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Depuis le 1^{er} janvier, les allocataires du RSA doivent accepter 15 heures minimum (et jusqu'à 20 heures) d'activités hebdomadaires sans rémunération, par un Contrat d'engagement, afin de maintenir leur droit à percevoir ce petit filet de solidarité. Par cette décision, le Gouvernement continue de stigmatiser les plus pauvres, accusés de vivre aux crochets de la société.

Mais qui peut prétendre pouvoir vivre avec 635 € par mois pour une personne seule (953 € pour 2), moitié moins que le seuil de pauvreté, en sachant que contrairement à une fausse rumeur, le montant du RSA n'est pas cumulable avec d'autres aides sociales hors APL. Le RSA est une allocation de solidarité bien faible pour tenter de survivre et non un privilège ! Or la solidarité ne se conditionne pas, c'est un devoir pour une société dite civilisée.

Déjà 600 000 personnes qui auraient droit au RSA ne le perçoivent pas, souvent parce qu'elles sont éloignées de leurs droits, "sous les radars" comme disent les associations qui ne cessent d'alerter sur l'explosion de la pauvreté et ce problème du "non recours aux droits."

Pendant ce temps, les vrais assistés sont les plus riches (rentiers, actionnaires, détenteurs d'un patrimoine conséquent...). Ils bénéficient sur le budget de l'État d'une proportion de 4 euros sur 10 euros dépensés à travers les exonérations fiscales, les aides directes sans contrepartie, la suppression de l'impôt sur la fortune... À eux qui préfèrent exploiter le travail des autres, le Gouvernement ne demande pas de travailler en échange de ces avantages.

Obliger les plus pauvres à travailler gratuitement, c'est permettre au patronat de licencier des salariés à temps partiel et de réaliser au passage un beau bénéf. Et cela a déjà commencé.

Pourquoi continuer à payer un serveur, un manutentionnaire, un surveillant, une assistante de vie, alors que maintenant ils peuvent utiliser un allocataire du RSA sans déboursier un centime ?

Le travail gratuit, le patronat en rêvait, les gouvernements Macron viennent de lui offrir ! Il est grand temps que tout cela cesse pour imposer des politiques où l'humain sera enfin respecté. C'est un impératif pour restaurer une société juste et apaisée.

LE NERF DE LA GUERRE

LES ÉLUS SOCIALISTES

En lisant ce titre, sans doute pensiez-vous que nous évoquerions le budget de la Défense. Plus humblement, nous souhaitons insister sur les propos évoqués lors des vœux au sujet des finances locales. En effet, les collectivités locales bouclent difficilement leur budget pour 2025 en reportant au mieux des investissements ou des actions, voire pire en les supprimant. Ainsi, en ce qui nous concerne par exemple la Communauté Urbaine qui a les compétences en terme de voiries et d'éclairage public reportera certainement aux calendes grecques les travaux prévus à Gonfreville cette année.

Si nous comprenons l'intérêt d'étaler dans le temps les dépenses, cela interroge sur la priorisation des investissements et bien entendu la sécurité.

BONNE ANNÉE AUX AÎNÉS GONFREVILLAIS !

Du 21 au 23 janvier, le maire en sa qualité de président du CCAS a fait le tour des résidences dédiées aux seniors.

Parmi les souhaits pour 2025, Alban Bruneau a mentionné que "les pensions de retraite soient augmentées, les médecins partant à la retraite soient remplacés, les mutuelles cessent d'augmenter, que les salaires de vos enfants et petits-enfants soient revalorisés, que la loi sur le Grand Âge tant attendue soit enfin votée pour

que les Ehpad disposent de moyens suffisants pour fonctionner..." Le maire a rappelé qu'ici malgré les difficultés, "nous continuons à trouver des solutions pour répondre à l'accompagnement du vieillissement dans notre ville. Prendre soin de nos aînés, c'est leur offrir de nombreux moments de convivialité, de dépaysement notamment à Magland ou leur permettre d'utiliser les transports en commun à moindre frais, et même gratuitement à partir de 65 ans..."



CARNET

LES NAISSANCES

Imane Diallo, le 3 décembre au Havre • **Tëssa Vallée**, le 8 décembre à Montivilliers • **Olivier Kong**, le 15 décembre à Trappes • **Pharell Le Gall**, le 16 décembre à Montivilliers • **Mohamed Zerradib**, le 19 décembre à Montivilliers • **Kessy Fiat**, le 20 décembre à Montivilliers

LES DÉCÈS

Pascal Leroux, le 3 juillet, 58 ans • **Bernard Tanguy**, le 28 novembre, 89 ans • **Nicole Mahias épouse Cressent**, le 6 décembre, 78 ans • **Lucienne Friboulet épouse Chevrier**, le 6 décembre, 90 ans • **Jocelyne Larcher épouse Ducrou**, le 9 décembre, 93 ans • **André Poret**, le 11 décembre, 88 ans • **Arllette Friboulet veuve Atinault**, le 14 décembre, 94 ans • **Pierrette Izacard veuve Robert**, le 15 décembre, 101 ans • **Hervé Trotignon**, le 25 décembre, 67 ans • **Claudine Dumont veuve Avenel**, le 26 décembre, 80 ans • **Lucette Le Breton veuve Guilbert**, le 26 décembre, 92 ans • **Jacqueline Rioul veuve Charlot**, le 26 décembre, 92 ans

RENTRÉE SCOLAIRE 2025**C'EST LE MOMENT D'INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE !**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU **02 35 13 18 00**

Avis aux parents d'enfants entrant en maternelle ou arrivant sur la commune ! Les démarches de pré-inscriptions scolaires sont à effectuer en mairie du **lundi 24 février au vendredi 11 avril inclus**.

Afin de permettre à la ville de maintenir des effectifs raisonnables pour chaque classe et de garder des écoles de proximité pour le bien-être de vos enfants, votre inscription est précieuse.

Pour pré-inscrire votre enfant, vous devez vous présenter au guichet unique de l'hôtel de ville, aux jours et heures d'ouverture. Vous devrez présenter votre livret de famille, un justificatif récent de domicile, une pièce d'identité, votre numéro de sécurité sociale, votre numéro d'allocataire CAF, une dérogation signée du maire de la commune de résidence pour les personnes non domiciliées à Gonfreville l'Orcher.

Dans un second temps, muni de votre livret de famille, de la fiche de pré-inscription et du carnet de santé de l'enfant, il sera nécessaire



d'inscrire votre enfant dans l'école qui vous sera indiquée par la mairie aux dates proposées par les directeurs (de mai à juin généralement).

Les dérogations scolaires se font sur critères, puis les demandes sont soumises à l'avis des élus. Des démarches préalables sont à effectuer auprès du service des Affaires scolaires. Les documents à fournir sont les mêmes que pour une pré-inscription scolaire auxquels il faudra ajouter un certain nombre de pièces justificatives qui vous seront indiquées par le service des Affaires scolaires.

BON À SAVOIR**UN LITIGE À RÉGLER ? PENSEZ AU CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Savez-vous que chaque **vendredi matin, il est possible de prendre rendez-vous gratuitement à la mairie avec un conciliateur de justice.**



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable de différends tels que des problèmes de voisinage, des litiges à la consommation, des conflits entre propriétaires/bailleurs et locataires... Pierre Georges tient des permanences à la mairie et souhaite faire passer un message. *"Il est indéniable que la vie dans votre commune se déroule d'une manière quasi-douce, sans accroc. Cependant, cette vie peut parfois être secouée par des incidents qui vous embêtent, voire qui peuvent vous la "pourrir". Cela peut être causé par un voisin indélicat, une personne de mauvaise foi à votre rencontre... Pour vous rendre la sérénité momentanément perdue, n'hésitez pas à faire appel à un conciliateur. C'est gratuit ! Ne restez pas avec vos problèmes..."*

Pour cela, prenez rendez-vous via l'accueil de la mairie au 02 35 13 18 00.

PERMANENCE DE L'OMS

L'Office Municipal des Sports de Gonfreville l'Orcher organise une permanence mensuelle. Vous pouvez vous informer sur les activités de loisirs proposées par l'OMS (tennis de table, yoga, escalade, marche nordique dans le cadre du sport-santé), sur les associations et clubs sportifs locaux, vous inscrire au prochain séjour en famille à Magland (prévu du 5 au 12 avril). Il s'agit aussi d'apporter de l'aide administrative aux associations adhérentes, d'informer sur le bénévolat pour soutenir les manifestations sportives. **Rendez-vous les samedis 15 février et 22 mars (10h-12h)**, à la Maison des Sports située à l'entrée du complexe Maurice-Baquet (rue du 1^{er} mai).

Contact : Thierry Fondimare (Président) au 06 79 31 81 32.

MÉDIATHÈQUE : NOUVEAUTÉ

Lorsque que la médiathèque est fermée, vous pouvez désormais déposer vos emprunts (livres, CD, DVD) à retourner dans une boîte dédiée, située à l'arrière du bâtiment (côté rue Pierre-Glénisson). Seuls les jeux ne peuvent pas y être déposés.

**COMMUNAUTÉ URBAINE****CENTRE DE RECYCLAGE : DU NOUVEAU**PLUS D'INFOS SUR LEHAVRESEINEMETROPOLE.FR

Depuis le 1^{er} janvier, un quota de passage est instauré à l'entrée des centres de recyclage pour les particuliers.

Désormais, chaque foyer bénéficie de 40 passages gratuits par an. La Communauté urbaine estime que ce quota "fixé après analyse des fréquentations de 2024 (moyenne de 10 visites par an en zone urbaine et 15 en zone rurale) couvre largement les besoins des usagers." et explique que "cette mesure vise à réguler la fréquentation des sites pour garantir un service optimal en évitant les engorgements des centres de recyclage du territoire."

Toutefois, en cas de besoin exceptionnel, les usagers peuvent temporairement demander des accès supplémentaires sur présentation de justificatifs. "Une option payante pour obtenir des droits supplémentaires est également disponible via le compte usager en ligne."



RÉPERTOIRE

BON À SAVOIR

LA MAIRIE

HÔTEL DE VILLE 02 35 13 18 00 24h/24

PLACE JEAN-JAURÈS

Accueil et État civil du lundi au vendredi (7h30-17h)
Conciliateur de justice - sur rendez-vous en mairie, le vendredi matin.

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi (8h30-12h / 13h30-16h), vendredi (8h30-12h)
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY 02 35 13 16 83

lundi (8h30-12h)

Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00

9, AVENUE JACQUES-EBERHARD

du lundi au vendredi (8h-12h / 13h30-16h45)

Conseil en architecture - permanence gratuite du CAUE le 2^{ème} jeudi matin du mois, sur rendez-vous au 02 35 72 94 50 ou via caue76.fr/prendre-un-rendez-vous

SERVICE JEUNESSE 02 35 13 18 27

2, RUE MAURICE-THOREZ

lundi (10h-12h30 / 13h30-16h45) - du mardi au vendredi (9h-12h30 / 13h30-16h45)

Cartes de bus - recharge du 25 au 5 de chaque mois

Réseau Info jeunes - pour les 13-25 ans en recherche d'informations et d'accompagnement de projets. Point multimédia gratuit.

Logement jeune - permanence gratuite du CLHAJ 76 le lundi sur rendez-vous (14h-17h)

Insertion professionnelle et sociale - antenne de la Mission Locale - pour les 16/25 ans en recherche d'emploi et de formation (sur rendez-vous)

ESPACE NUMÉRIQUE CITOYENS

Pour régler vos factures (restauration scolaire, accueils périscolaires, centre de loisirs, séjours Enfance) et effectuer vos démarches en ligne, rendez-vous sur :

espace-citoyens.net/gonfreville-l-orcher.fr

LE CCAS 02 35 13 18 57

Accueil social du lundi au vendredi (sauf jeudi) : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

- au pôle santé (rue Danielle-Casanova) - uniquement sur rendez-vous, sauf situations d'urgence (violences conjugales, sans domicile fixe, demande de domiciliation...)
- dans les annexes (jours et horaires à voir ci-dessus)

Chèque d'accompagnement personnalisé -

distribution de l'aide mensuelle alimentaire le dernier jeudi du mois.

PERMANENCES UTILES

Sur rendez-vous auprès du CCAS

Aide aux victimes avec l'association Avre 76 - un mardi par mois au pôle Santé

Écrivain public avec l'Aham - le mardi à l'annexe de Mayville et le vendredi au pôle Santé

Équipe Mobile Précarité Santé Mentale du Groupe Hospitalier du Havre - le deuxième mardi matin du mois au pôle Santé

COMMUNAUTÉ URBAINE

CENTRE DE RECYCLAGE

2, RUE DE LA CRÊTE À HARFLEUR (ZONE COMMERCIALE DU PARC DE L'ESTUAIRE) - ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi (9h30-18h) et dimanche (8h30-12h30)

DÉMARCHES EN LIGNE

Transports scolaires, risques majeurs, collectes de déchets et encombrants, gestion de l'eau, salubrité publique, entretien de la voirie...

lehavreseinemetropole.fr/amoservice

AGIES-CENTRE SOCIAL

02 35 45 44 75

1 BIS, AVENUE JACQUES-EBERHARD

du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h30)

Vie associative / Bénévolat et initiatives d'habitants / Parentalité / Mode de garde / Aide aux devoirs / Loisirs familiaux / Ateliers adultes et seniors / Maison France Services / Espace de Vie Sociale à Mayville

PERMANENCES UTILES

au sein des locaux du Centre social

Conciliateur de justice - lundi (8h30-12h) sur rendez-vous

Point Accueil Écoute Jeunes - lundi (16h-18h30) sur rendez-vous au 06 50 69 71 10

CAF (accompagnement social) - mardi (9h-12h / 13h30-17h) sur rendez-vous

CARSAT (service social) - vendredi (9h-12h) sur rendez-vous

La Maison France Services - Espace numérique en accès libre, du lundi au vendredi - Accompagnement individuel pour faciliter les démarches administratives numériques (CAF, CPAM, CARSAT, Impôts, France Rénov...), sur rendez-vous au 02 35 45 44 75

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU DÉPARTEMENT

02 35 47 49 04

dans les locaux d'Agies, 1bis, avenue Jacques-Eberhard
Protection Maternelle et Infantile (PMI) - du lundi au vendredi (8h30-12h15 / 13h15-17h)

Assistants sociaux - sur rendez-vous

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire

Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1^{er} adjoint au Maire

Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2^{ème} adjointe au Maire

Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3^{ème} adjoint au Maire

Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4^{ème} adjointe au Maire

Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5^{ème} adjoint au Maire

Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELLIG, 6^{ème} adjointe au Maire

Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7^{ème} adjoint au Maire

Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8^{ème} adjointe au Maire

Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée

Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué

Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée

Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué

Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

AHCÈNE IMZI, Conseiller municipal délégué

Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué

Sport

RISQUES MAJEURS

DISPOSITIF D'ALERTE

Pour recevoir un SMS, un message vocal ou un mail, en cas d'incident majeur sur le territoire, inscrivez-vous au dispositif d'alerte "Risques Majeurs" via le formulaire sur gonfreville-l-orcher.fr (rubrique Mes démarches en Une).

ESSAI DES SIRÈNES

Chaque 1^{er} mercredi du mois, à 12h (PPI) ; chaque 3^{ème} mardi du mois, à 12h (sirène interne des entreprises de la ZIP) ; chaque 4^{ème} lundi du mois, à 12h (sirène interne de la Raffinerie)

INSERTION PROFESSIONNELLE

PÔLE D'INSERTION FODENO

02 77 00 54 27

7, RUE PIERRE-GLÉNISSON

du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h)

ANIMATION**LOTOS À GOGO**

SALLE DES FÊTES ARTHUR-FLEURY

07, 14,
21 & 28

Plusieurs lotos sont organisés en février :

- le 7 février, organisé par l'association mayvillaise Activités et Partages
 - le 14 février, organisé par l'antenne locale de la Confédération Nationale du Logement
 - le 21 février, organisé par l'association Les Poissons roses
 - le 28 février, organisé par l'école Arthur-Fleury au profit de la coopérative scolaire
- Ouverture des portes à 18h – Début des parties à 20h.

THÉÂTRE**UNE PIÈCE, UNE HISTOIRE, UN COMBAT !**

LA FORGE (HARFLEUR) • ENTRÉE GRATUITE

08 ▶ 18H30

Une soirée mêlant musique et théâtre engagé est organisée par l'UL CGT d'Harfleur. Il sera présenté une pièce de Théâtre retraçant les 1336 jours de luttes des FRALIB, mouvement social des salariés de l'usine de thé qui leur a permis de conserver leur outil de production situé en Provence. Le concert du groupe local Les Red Lezards est aussi au programme. Buvette et restauration sur place.

**IMPRO****MATCH DE LA FRIT**

ECPC • ENTRÉE : 3€/MATCH

08 ▶ 20H30

Une soirée avec les improvisateurs de la Frit, c'est bon pour le moral ! Venez prendre une bonne dose de bonne humeur à l'ECPC.

**QUARTIER****SOIRÉE KARAOKÉ**

SALLE GASTON-LACHÈVRE • RÉG. À L'AGIES AU 02 35 45 44 75

12 ▶ 20H

Le comité d'habitants du quartier de Mayville organise une soirée karaoké familiale avec apéro dînatoire. Tarifs : 3€/adulte et 2€/enfant.

CONCERT**MAGYD CHERFI : LE PROPRE DES RATURES**

05 ▶ 20H30

ECPC • RÉSERVATION EN LIGNE SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Le parolier et la voix du groupe toulousain Zebda vient présenter sur scène son 4^{ème} album solo et retracer 40 ans de carrière.

2024 fut dense pour Magyd Cherfi, entre la sortie d'un nouveau livre *La vie de ma mère*, d'un album *Le propre des ratures*, et l'adaptation au cinéma de son récit *Ma part de Gaulois*. Ses talents d'écrivain et de narrateur

ne sont plus à démontrer. En ce début d'année 2025, l'artiste toulousain présente *Le tour inattendu*. De Zebda à l'aventure solo, il retrace 40 ans de carrière. Entouré de cinq musiciens sur scène, Magyd Cherfi offre une musique solaire, explore l'imperfection, l'identité, la féminité, l'immigration, et revient avec des textes à la fois émouvants, remplis de souvenirs mais aussi pleins d'espérance.

DANSE JEUNE PUBLIC**UN BOLÉRO RÉINVENTÉ !**ECPC • DÈS 5 ANS • RÉG. SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR02
MARS ▶ 15H

La compagnie DK 59 revisite en chorégraphie la célèbre partition du *Boléro* de Maurice-Ravel, qui prend des airs de mouvements enfantins.

C'est l'œuvre musicale la plus jouée au monde, la plus populaire. Pour le chorégraphe Gilles Verièpe, le Boléro se danse à deux dans un esprit libre et joyeux. La chorégraphie ludique et surprenante explore la gestuelle et la légèreté de l'enfance, mêle différentes danses. Sur scène, sur un rythme quasi militaire, le duo de danseurs enchaîne les mouvements enfantins, marque les ruptures, s'amuse sur des danses espiègles... Le duo nous prend à revers, se jouant de la mélodie, du tempo et même de la danse, rien que pour le plaisir !



EXPO

UN ARTISTE AUX MULTI-VISAGES !

En utilisant du fil de fer à sa guise, l'artiste Stéphane Piédallu sculpte des visages, des animaux, et joue avec leurs ombres.

GALERIE DE L'ECPC

11 FÉV ▶ 02 MARS



Après une formation technique et en design à Paris, Stéphane Piédallu est devenu designer indépendant au début des années 1990, puis enseignant en arts appliqués en lycée professionnel. Depuis les années 2000, il se consacre parallèlement à la sculpture filaire. Il tord le fil de fer à sa guise pour en faire ressortir des portraits et des formes. Attiré par l'abstraction, il cherche à retranscrire l'expression des sentiments et invite le spectateur à regarder ses œuvres sous tous

les angles. Mises en scène avec des jeux de lumières, ses sculptures deviennent des ombres singulières. À Gonfreville l'Orcher, l'artiste présentera un véritable bestiaire.

Pratique : entrée libre les mercredis, vendredis et samedis (14h-18h) et lors des soirées de spectacle. Vernissage le mardi 11 février à 18h30. Plus d'infos sur <https://stephanepiedallu.wixsite.com/piedallu>

MÉDIATHÈQUE

DES ANIMATIONS VARIÉES POUR TOUS !

En février, la Médiathèque vous propose diverses activités gratuites tout au long du mois.

Pour les petits : des matinées surprises le 13/02 et le 20/02 (thème : éveil musical) (9h30 et 10h30), un atelier créatif "bricole ton conte" sur le thème de l'album *Billy se bile* le 15/02 (de 10h à 11h30), des séances de bébés lecteurs le 21/02 (9h30 et 10h30).

Pour les enfants : un concours de puzzles le 08/02 (de 10h à 16h), un blind test musical sur le thème des films de Disney le 08/02 (de 15h à 16h).

Pour les ados/adultes : une découverte du jeu de football de table avec le club de Montivilliers les 4, 11, 18 et 25 février (dès 18h), un quiz cinéma & musique le 15/02 (de 14h à 15h30), une diffusion du concert de Jane Birkin sur grand écran le 28/02 (20h), une rencontre témoignage avec une adhérente sur son périple à vélo sur le chemin de Compostelle le 01/03 (à 11h), un comité de lecture le 04/03 (de 18h à 19h).

+ D'INFOS SUR MEDIATHEQUE.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR • INSCRIPTIONS AU 02 35 13 16 67

EN FÉV.



CINÉMA

7ÈME ART À L'ECPC

10 ▶ 23

ECPC • PROGRAMME COMPLET DANS LA PLAQUETTE JOINTE À CE NUMÉRO ET SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Durant les vacances d'hiver, trois séances de cinéma sont prévues chaque jour dans la salle de l'ECPC (14h30, 17h30 et 20h30). 14 films seront à l'affiche. Plein tarif + 12 ans : 6€ / Plein tarif -12ans : 4€ - Tarif Jeune colombe : 2,5€ / Tarif Colombe : 4€

JEUNESSE

TICKET-VACANCES

10 ▶ 21

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

À chaque vacances scolaires, le service Jeunesse concocte un planning d'animations dédié aux 13-25 ans. Au programme : diverses activités sportives, artistiques et manuelles, ainsi que des sorties et des animations de proximité (bricolage, couture, cuisine, jeux de société...). Informations au 02 35 13 18 27 et inscriptions à l'accueil du service Jeunesse.

BOUGEZ

VACANCES SPORT

10 ▶ 21

PROGRAMME COMPLET SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

Envie de s'amuser en famille ?! Le service des Sports propose diverses activités en matinée ou en fin d'après-midi comme du tir à l'arc, de l'escalade, du baby-gym, du ping-pong. Un stage d'escalade pour les 8-16 ans est aussi organisé du 17 au 21 février, de 14h à 16h (sauf mercredi) dans la salle d'activité du complexe Baquet. Gratuit sur inscription au 02 35 13 18 30.



DÉCOUVERTE

MA JOURNÉE À L'ECPC

12 ▶ 19/26

ECPC • CETTE ANIMATION EST GRATUITE SUR INSCRIPTION AU 02 35 13 16 54

Le service Culturel organise une journée d'immersion à la salle de spectacle dédiée aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Des activités sur le thème des vacances à la montagne sont proposées : chasse au trésor, visite d'expo, repas montagnard le midi et séance de cinéma à 14h avec le film d'animation *Le sommet des dieux* de Patrick Imbert.

TÉMOIGNAGES

**L'APPRENTISSAGE,
UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI !**+ INFOS SUR L'APPRENTISSAGE SUR [ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR](https://alternance.emploi.gouv.fr)

La Municipalité gonfrevillaise soutient la jeunesse dans ses projets d'avenir. Depuis de nombreuses années, la mairie accueille et forme plusieurs jeunes en apprentissage. Rencontre avec trois d'entre eux.

**PRESCILLIA MARRE
À LA DRH**

D'octobre 2023 à août 2024, Prescillia Marre (23 ans) a passé sa troisième année d'études en apprentissage au sein du service des Ressources Humaines. Aujourd'hui titulaire du diplôme de Chargé de Développement en Ressources Humaines (bac+3), elle a intégré la fonction publique et la collectivité le 1^{er} janvier. "Grâce à mon apprentissage, j'ai acquis de nombreuses compétences, car j'ai pu explorer tous les domaines des RH : paie, recrutement, formation, suivi des arrêts maladie et dossier de reclassement professionnel... Et j'ai aussi découvert la fonction publique, un secteur dans lequel je n'avais pas pensé travailler. Aujourd'hui, j'occupe le poste d'assistante ressources humaines en charge des carrières et de la formation. Et je compte bien passer les concours de la fonction publique." Pour Prescillia, l'apprentissage est une bonne porte d'entrée dans le milieu du travail. "Même si au départ j'appréhendais car j'avais eu une mauvaise expérience en cabinet d'intérim, apprendre un métier directement sur le terrain c'est très positif. J'ai eu la chance d'être bien accueillie, d'être bien encadrée et d'avoir des collègues bienveillantes. Cela m'a donné énormément de confiance en moi. Et grâce à la rémunération basée sur 70% du SMIC, j'ai pu prendre mon indépendance."

**CLÉMENT MOUSSET
AUX ESPACES-VERTS**

Clément Mousset (16 ans) est en 2^{ème} année de CPA Aménagements paysagers au CFA de Fauville-en-Caux. Depuis septembre 2023, il est apprenti au service des Espaces-Verts. "J'ai 15 semaines de cours à l'école par an, et ça me suffit amplement. Je préfère largement bouger et être dehors." Clément travaille à la mairie cinq jours par semaine comme un véritable agent, de 8h à 15h l'hiver et de 7h à 14h l'été. Il fait partie de l'équipe du centre ville. "Les missions sont variées : tonte, débroussaillage, taille, plantation... Ce que j'aime le moins, c'est le désherbage. Les journées sont bien occupées, car le secteur à entretenir est grand et le fleurissement est important surtout autour de la mairie et dans les ronds-points." Fabien Goubert, son maître d'apprentissage, est lui-même un ancien apprenti de la Ville. "J'ai été embauché en 2019 et je me suis toujours dit que j'aimerais donner la chance à un autre jeune d'apprendre le métier. C'est chose faite ! Je partage mon expérience et mes connaissances avec plaisir et Clément est motivé, il a vraiment envie d'apprendre." À 16 ans, le jeune apprenti reçoit une rémunération d'environ 700€ brut par mois. "Je vis chez mes parents, alors je suis content de mettre de l'argent de côté pour me payer le permis de conduire puis une voiture."

**LÉA DUPONT
ÉCOLE MATERNELLE DE GOURNAY**

Léa Dupont (18 ans) prépare un CAP Accompagnement éducatif petite enfance en alternance au CFA Jeanne d'Arc du Havre. Apprentie au service Affaires scolaires, elle travaille aux côtés de Julie Le Gall, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à l'école de Gournay. Quatre jours par semaine, Léa découvre le métier. "Apprendre directement sur le terrain, c'est mieux qu'en cours, ça fait gagner en confiance ! Je suis bien encadrée tant par Julie que par l'enseignante Sandrine Lair. Les journées sont basées sur des routines, mais elles sont bien chargées. La classe compte 20 enfants en petite et moyenne sections. Il y a la préparation des ateliers manuels, le rangement, la surveillance de la sieste. On assiste les enfants dans leurs activités, dans les jeux de manipulation, lors du passage aux toilettes, lors des repas. Ce qui me plaît beaucoup, c'est de voir les enfants progresser de jour en jour et on s'attache à chacun d'eux." La jeune gonfrevillaise fait preuve d'autonomie et d'initiative. "Elle est motivée, a des idées. C'est un soutien pour l'équipe", souligne Julie, sa maîtresse d'apprentissage. Pour Léa, l'alternance permet de préparer son avenir sereinement. "Je suis en train de passer mon permis de conduire. Et, je mets de l'argent de côté pour pouvoir prendre mon indépendance."